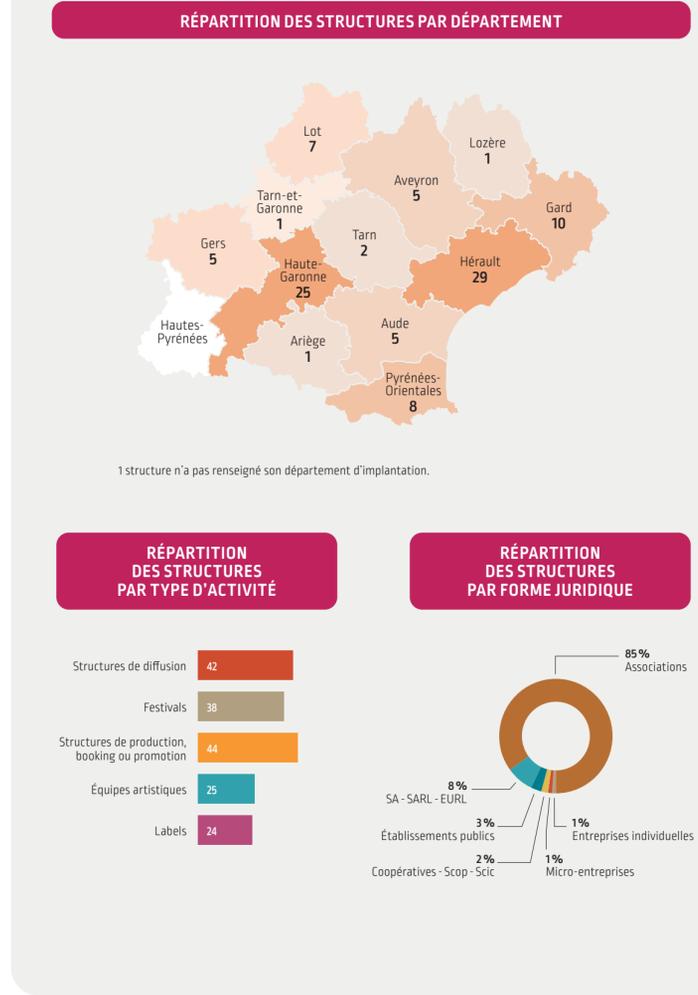
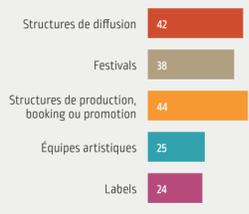




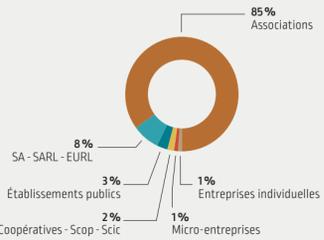
LES CHIFFRES CLÉS DE L'IMPACT DU COVID-19 SUR LE SECTEUR DES MUSIQUES ACTUELLES EN OCCITANIE



RÉPARTITION DES STRUCTURES PAR TYPE D'ACTIVITÉ



RÉPARTITION DES STRUCTURES PAR FORME JURIDIQUE



60 % des structures ont eu recours au dispositif d'activité partielle.

19 concerts en moyenne ont été annulés par structure.

64 % des structures ont déclaré des fermetures obligatoires pendant les différentes périodes de confinement.

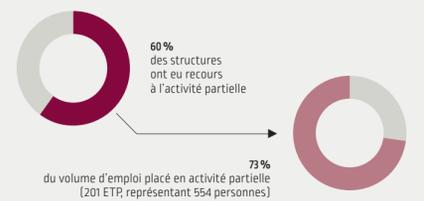
56 % des festivals ont reporté ou annulé leur événement en totalité.

IMPACTS FINANCIERS

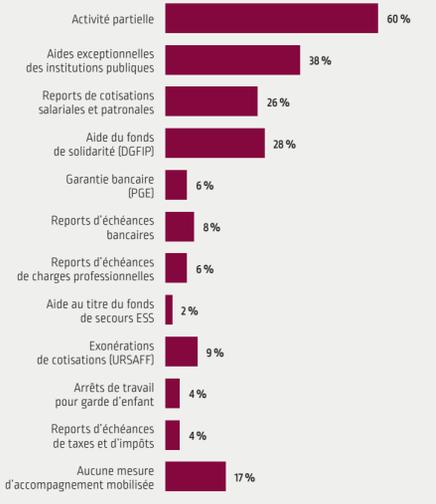


33 % des structures anticipent des problématiques de trésorerie après juin 2021.
Seules 12 % des structures pensent ne rencontrer aucun problème de trésorerie.

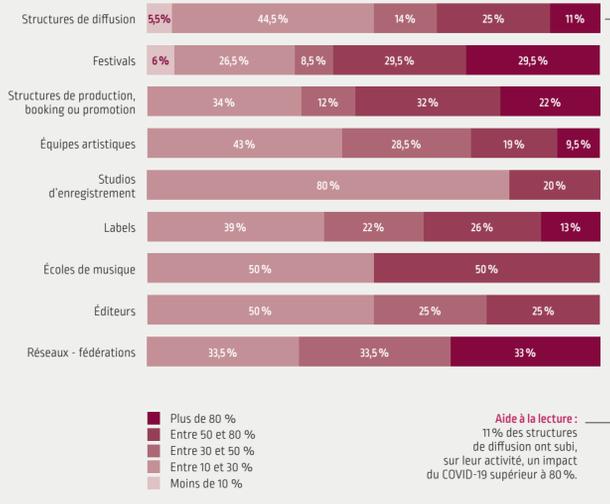
VOLUME D'ACTIVITÉ PARTIELLE



PROPORTION DES STRUCTURES AYANT MOBILISÉ DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT



PROPORTION DE LA PART D'ACTIVITÉ IMPACTÉE PAR TYPE DE STRUCTURE



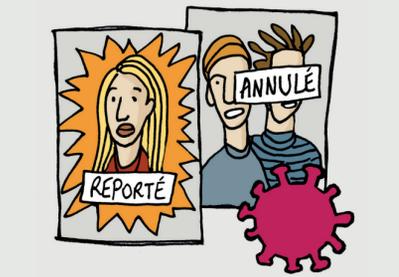
Panel de l'étude : 100 structures

Ces données s'appuient sur les réponses à une enquête mise en place en 2020 pour suivre les impacts de l'épidémie de Covid-19 sur le secteur culturel, en collaboration avec les agences régionales du livre et de la lecture, du cinéma et de l'audiovisuel, à l'initiative de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

Cette enquête a été réalisée via un questionnaire en ligne, diffusé par Occitanie en scène et relayé par les partenaires de l'agence.

Le questionnaire est resté ouvert du 30 avril 2020 au 18 mai 2021, avec la possibilité de faire des mises à jour sur les données renseignées, en fonction de l'évolution de l'épidémie.

Les données collectées concernent 402 structures du spectacle vivant, dont 100 questionnaires ont été renseignés par des professionnel·les de la filière des musiques actuelles.



Ce document a été élaboré par Occitanie en scène dans le cadre des travaux du Coreps Occitanie et du Contrat de filière musiques actuelles Occitanie, cofinancé par l'Etat - Drac Occitanie, le Centre national de la musique et la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

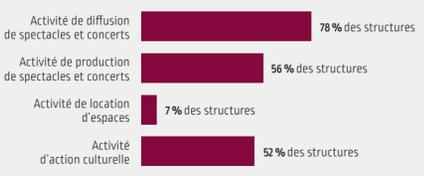
www.coreps-occitanie.fr



Occitanie en scène
8 avenue de Toulouse - CS 50037
34078 Montpellier Cedex 3
+33 (0)4 67 66 90 90
contact@occitanie-en-scene.fr
www.occitanie-en-scene.fr



PROPORTION DES STRUCTURES IMPACTÉES SELON LEUR TYPE D'ACTIVITÉS



64 structures ont indiqué avoir fait l'objet de fermetures obligatoires, ayant entraîné l'annulation de 453 concerts.
56 % des festivals déclarent avoir reporté ou annulé leur édition sur la période de l'enquête.

CONCERTS ANNULÉS OU REPORTÉS

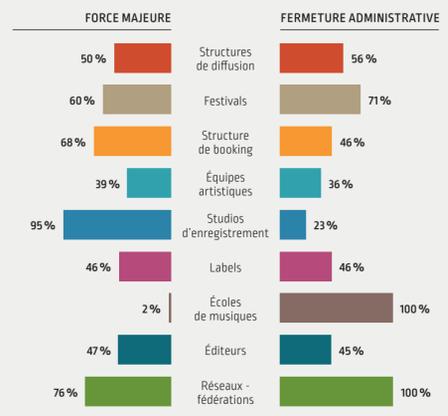
Sur 2 218 concerts :
- 1 632 concerts ont été annulés, soit en moyenne 19 par structure.
- 586 concerts ont été reportés, soit en moyenne 8 par structure.
Les pertes financières liées aux concerts annulés s'élèvent à 6 721 459 €, soit 67 % des pertes totales des structures.

	CONCERTS ANNULÉS	Moyenne par structure	CONCERTS REPORTÉS	Moyenne par structure
Structures de diffusion	618	17	262	8
Festivals	634	17	237	9
Structure de booking	1 090	27	400	11
Équipes artistiques	342	14	126	6
Studios d'enregistrement	22	4	23	5
Labels	517	22	231	12
Écoles de musiques	62	31	101	51
Éditeurs	135	34	115	38
Réseaux - fédérations	113	28	41	10

IMPACTS FINANCIERS DES CONCERTS ANNULÉS ET REPORTÉS

	Impact financier	Moyenne par structure	Médiane
Structures de diffusion	2 046 442 €	56 845 €	500 500 €
Festivals	4 938 264 €	133 466 €	750 000 €
Structure de booking	3 401 333 €	85 033 €	500 000 €
Équipes artistiques	807 115 €	33 629 €	177 400 €
Studios d'enregistrement	117 000 €	19 500 €	28 500 €
Labels	1 296 457 €	56 367 €	251 050 €
Écoles de musiques	501 800 €	250 900 €	250 900 €
Éditeurs	1 880 815 €	220 203 €	265 407 €
Réseaux - fédérations	1 543 000 €	385 750 €	751 500 €

PROPORTION DES CONCERTS ANNULÉS POUR CAS DE FORCE MAJEURE OU FERMETURE ADMINISTRATIVE PAR TYPE DE STRUCTURE



MAINTIEN DES CONTRATS DE CESSION SUR LES CONCERTS ANNULÉS

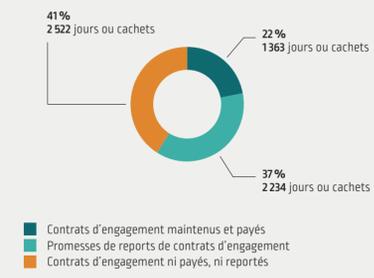
Seules 38 % des structures de diffusion ont maintenu, au moins partiellement, le paiement d'au moins un contrat de cession pour des concerts annulés, correspondant à 238 434 €. 62 % des structures de diffusion n'ont maintenu le paiement d'aucun contrat de cession sur des concerts annulés.

IMPACT SUR LES CONTRATS DE CESSIONS OU DE COREALISATIONS POUR LES ÉQUIPES ARTISTIQUES OU LES STRUCTURES DE PRODUCTION

Seules 47 % des équipes artistiques ou structures de production ont bénéficié, au moins partiellement, du maintien du paiement d'au moins un contrat de cession sur les concerts annulés.
53 % des équipes artistiques ou structures de production n'ont bénéficié d'aucun maintien du paiement de contrats de cession sur des concerts annulés.



IMPACT SUR LES CONTRATS D'ENGAGEMENT D'ARTISTES OU TECHNICIEN·NE·S RELEVANT DES ANNEXES 8 ET 10



IMPACTS SPÉCIFIQUES SUR LES ÉQUIPES ARTISTIQUES OU STRUCTURES DE PRODUCTION



10 250 € de coproductions perdues, soit 2 563 € en moyenne par structure
18 concerts pré-achetés annulés, soit 9 concerts en moyenne par structure
43 journées de résidences annulées, soit 6 journées en moyenne par structure

NOMBRE D'ÉQUIPES ARTISTIQUES OU DE STRUCTURES DE PRODUCTION TOUCHÉES PAR TYPE D'IMPACT

